

Les Amis de Champeaux et la Chapelle Pommier

Les Amis de Champeaux-et-la-chapelle-pommier.

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2014

L'Assemblée est déclarée ouverte à 17h30 dans la salle des fêtes municipale de Champeaux mise à disposition par la municipalité.

12 personnes ont signé la feuille de présence. Le trésorier fait état de 4 pouvoirs en bonne et due forme.

Le Président de l'association préside la séance ; il présente et met en discussion son rapport moral, détaillé et diffusé avant la réunion.

Promotion de l'association et du patrimoine de la commune

- Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 24 Mai une cinquantaine de personnes de la SHAP (Société Historique et Archéologique du Périgord), venues visiter l'église St Martin et l'église Saint Fiacre. Les explications furent données par le Président pour l'église de Saint Martin et par Dominique Nasse pour Saint Fiacre. La visite s'est terminée par un pot de l'amitié offert par l'association. Cet événement, dont notre site internet rend compte, a permis de rencontrer les représentants de l'association la plus importante en Périgord dédiée à la protection du patrimoine, et de sensibiliser ses dirigeants à l'avenir de nos églises.

-Visite de l'église Saint Martin en juillet et août. Il a été organisé une visite de l'église St Martin tous les vendredis après-midi de juillet et août, grâce à la disponibilité de Madame Marchal. Une trentaine de personnes ont été accueillies. C'est un bon début. L'association envisage d'organiser une visite lors des journées du patrimoine, les 20 et 21 Septembre. A cette occasion, nous nous rendons également compte que notre connaissance architecturale de Saint Martin est à parfaire. Mme Marchal effectue actuellement des recherches pour essayer de mieux comprendre les divers éléments architecturaux de l'église. Mme Sylvie Hériard va également synthétiser les renseignements provenant de l'Abbé Pommarède et de Madeleine Hériard. Merci à toutes les deux pour le temps passé à ce travail.

-Mémoire de Mastère 1. Lors d'une récente visite de Saint Fiacre, une spécialiste de l'architecture Renaissance a émis l'idée d'essayer d'avoir un étudiant de Sciences humaines qui ferait un mémoire de Mastère 1 sur Saint Fiacre : il faudrait, d'après elle, le proposer à un professeur de Bordeaux 3 à trouver (Histoire Médiévale). Ce projet va être exploré.



Les Amis de Champeaux et la Chapelle Pommier

-Cartes postales. L'idée, initiée par Mme Marchal, d'utiliser des photos de Saint Martin et de Saint Fiacre en noir & blanc pour en faire des cartes postales fait également son chemin.

Relations avec la municipalité

Le Président fait part de la rencontre fructueuse du bureau de l'association avec M. Raymondaut, nouveau Maire de Champeaux et la Chapelle Pommier, juste avant l'Assemblée générale. M. le Maire a fait part de l'inscription de fonds au budget de la commune pour les premiers travaux sur Saint Martin pour enrayer l'humidité. Ils concerneront la toiture, les contreforts (à démonter) et la mise en place de gouttières (autorisée). L'association a particulièrement remercié la municipalité pour ses premières actions et pour les moyens financiers prévus (30 000 euros pour la première tranche). Sont également prévus le déplacement des containers à verre et cartons situé pour le moment sur la gauche de l'édifice et la pose de panneaux indicateurs aux croisements « stratégiques » autour de la commune.

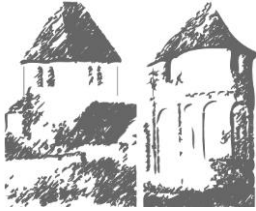
L'association a souligné la nécessité de protéger et/ou restaurer la porte de sacristie : c'est à la mairie qu'il appartient de lancer la démarche. Enfin, l'association a souligné l'urgence des travaux à effectuer à Saint Fiacre et a suggéré une rencontre prochaine de M. Allard, correspondant local de la fondation du Patrimoine avec le conseil municipal pour une levée de fonds en vue de ces travaux. Sur Saint Fiacre, où une inspection sommaire de toiture vient d'avoir lieu, rien n'est prévu pour le moment.

Vie de l'association

- M. Francis Gérard ayant quitté le conseil d'administration pour des raisons personnelles, l'association le remercie vivement pour le travail effectué bénévolement durant plusieurs années.
- Le président précise qu'il est ouvert à (et même demandeur de) toute proposition pour aider l'association dans son but, et à toutes les personnes souhaitant les mener à bien. Simple formalité : que l'association soit au courant et bien sûr ait donné à l'avance son accord formel.

Discussion. Les échanges avec l'assemblée ont permis de préciser et d'expliquer les points précédents.

Le trésorier a assisté, à la SHAP, à une présentation détaillée de la grotte ornée de Fontborgeix, (Les sites de la commune font partie de l'objet de l'association). Il en résulte qu'aucune visite n'est



Les Amis de Champeaux et la Chapelle Pommier

possible ni souhaitable (accès et site très exigü, réservé à des préhistoriens spéléologues), et que les gravures magdaléniennes difficiles à voir ne se prêtent pas pour nous à exploitation picturale.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés (16 voix)

Le Trésorier présente son rapport financier détaillé, et diffusé avant la réunion. Il commente les dépenses et recettes de l'exercice. Les finances sont saines, l'association est à la tête de 1400 euros sans dettes. Il est proposé que les cotisations annuelles demeurent à 10 €. Les membres qui ne cotisent plus pourront être radiés de l'association au bout de trois ans de rappel nominatif, sans réponse de leur part (ceci précise l'application des statuts, et sera mis en œuvre au cas par cas). L'association rappelle qu'elle est habilitée à recevoir tous dons et legs, pouvant éventuellement donner lieu à des déductions fiscales.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (16 voix).

M. Francis Gérard ayant quitté le conseil d'administration, et des postes d'administrateurs restants à pourvoir, une élection est organisée. Mme Sylvie Hériard est élue à l'unanimité administratrice de l'association.

(Après l'assemblée, le conseil d'administration réorganise les fonctions du bureau comme suit :

Président :	Philippe Hériard
Vice-président :	Vincent Alexandre
Trésorier :	Dominique Nasse
Secrétaire :	Sylvie Hériard
Secrétaire-adjointe :	Annick de Coatpont)

Cotisation : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité le maintien du montant de la cotisation à 10 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autre question, l'assemblée est close à 18 h 30.

Vu le président,

Philippe Hériard

Vu la secrétaire adjointe,

Annick de Coatpont